

Réunion bilan annuelle du 24 octobre 2024 à Villeneuve sur Lot

1 - ACCUEIL (Col Daniel SIMOUNET)

Bonjour à tous, je vous souhaite la bienvenue pour notre réunion bilan annuelle.

Un grand merci à Monsieur le Maire, Gérard REGNIER qui est aussi membre de l'ANOCR47, d'avoir bien voulu mettre à notre disposition cette salle parfaitement adaptée à nos besoins.

Nos rencontres ont créé des liens grâce à nos déjeuners au restaurant et aux galettes des rois qui ont toujours eu un franc succès et j'en suis heureux. Nous aurons une pensée pour celles et ceux qui n'ont pu se joindre à nous aujourd'hui, pour diverses raisons, de santé notamment.

HOMMAGES

Quatre adhérents sont décédés depuis notre précédente réunion annuelle :

- Madame NORMAND épouse du Commandant Christian NORMAND,
- le Général Marcel MICHELS,
- le Colonel Jean-Claude FURET,
- le Colonel André SEGUES.

Notre association est représentée aux obsèques par un ou plusieurs membres lorsque je suis informé tout en respectant les volontés de la famille.

Nous allons maintenant observer une minute de silence à leur mémoire.

AIDE SOCIALE

Je rappelle qu'il est possible d'obtenir des aides financières de la part du siège parisien de l'ANOCR. Cette procédure est simple mais je précise que tous les revenus et la situation financière du demandeur sont à transmettre au siège.

2 - RAPPORT D'ACTIVITE (secrétaire Marie-José SEGUIN)

ACTIVITE OFFICIELLE DES MEMBRES

Le Colonel(h) Daniel SIMOUNET a représenté l'ANOCR :

- le 28/11/23 à la célébration de la Sainte-Geneviève, Patronne de la gendarmerie nationale, à Grange sur Lot 47260,
- le 16 février 2024 à la cérémonie d'hommage aux héros de la gendarmerie, caserne Majore Mélanie LEMEE à Agen,
- le 18/02/24 à la cérémonie commémorative du 80ème anniversaire de l'insurrection d'Eysses devant le mur des fusillés de la prison d'Eysses,
- le 19 mars 2024 à la journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et Maroc à Villeneuve sur Lot,
- le 08/05/24 à la cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 à Agen puis à Castelculier,
- le 27/05/24 à la journée nationale de la Résistance à Villeneuve sur Lot,
- le 14/07/24 à la célébration de la fête Nationale à Villeneuve sur Lot.

Le 19 février 2024, le Docteur Daniel AUGARDE, le Capitaine Jean-Marc DEWULF, le Chef de bataillon Vincent DIERS, le Commandant Michel MOUREAU, le Colonel Daniel SIMOUNET et le Général Daniel VILAIN représentent l'ANOCR47 aux obsèques du Général Marcel MICHELS en l'église de Saint Pierre de Collongues à Villeneuve sur Lot.

Le 11 novembre 2023, le Général Guillaume GELEE, le Colonel Daniel SIMOUNET et le Lieutenant-colonel Jacques PEYRARD représentent l'ANOCR47 à la cérémonie commémorative du 105ème anniversaire de l'armistice de la guerre 14-18 à CASTECULIER.

NOS RENCONTRES AMICALES

Depuis notre dernière réunion de bilan à Beaupuy, nous avons fêté la nouvelle année le 24 janvier 2024 à la salle des associations de Castelculier après un exposé sur les anecdotes de la conquête spatiale.

Nous nous sommes réunis autour d'une bonne table le 17 avril 2024 au restaurant « Les Vignerons » à Buzet sur Baïse et le 20 juin 2024 au restaurant « L'Ile aux Bateaux » également à Buzet sur Baïse.

3 - BILAN FINANCIER (trésorier ICETA Michel SEGUIN)

Au 24 octobre 2024, les comptes font apparaître la situation ci-après:

- les cotisations représentent 718,50 € dont 464,03 € reversés au siège,
- les abonnements à la revue anocr représentent 165,50 € reversés en totalité au siège,
- les dons représentent 266 euros,
- les frais postaux et tenue de compte représentent 119,41€,
- l'abonnement de l'hébergeur de notre site (Hosteur) coûte 60,56 €,
- les activités dégagent un bénéfice de 52,39 € (nos activités sont payées directement par les participants).

En résumé, le compte de résultat est à 1430 € avec un excédent de 392,89 €.

Le bilan financier s'établit à 3010,64 € sur nos comptes.

Avant la fin de l'année 2024, de nombreuses dépenses sont à prendre en compte : gerbe 80€, café et viennoiseries d'accueil 45€, participation du groupement au repas AG 250€, cadeaux aux veuves en fin d'année 200€ et cadeau de remerciements à 3 membres du bureau 100€.

Le bilan financier prévisionnel s'établira à 2500 € au 31 décembre 2024.

SITE INTERNET

Notre site anocr47.com a été visité (depuis mars 2021):

- selon le compteur flagcounter par 12 pays pour 2294 adresses différentes (accès direct toutes pages),
- selon le compteur openelement de la page de garde par 1112 adresses internet différentes représentant 4889 visites (en accédant par la page de garde).

4 - CANDIDATURE PRÉSIDENTE ANOCR47 (Col Daniel SIMOUNET)

« La rencontre d'aujourd'hui est particulière pour ce qui me concerne.

A l'issue de cette réunion, je cesserai d'exercer la fonction de président.

J'ai diffusé, au mois de juillet, un appel à candidature resté sans suite favorable.

Aussi, je renouvelle de vive voix ma demande ; y-a-t-il un candidat pour prendre la relève? ».

Le bureau prend acte de l'absence de candidature au poste de président du groupement Lot et Garonne.

Le président rendra compte au siège de sa non reconduction et de l'absence de candidature au poste de président du groupement ANOCR Lot et Garonne.

5 - INTERVENTION DU COFONDATEUR DU GROUPEMENT ANOCR47

Lt-Col Jacques PEYRARD

« Pour les fidèles qui restent, et nous suivent depuis le début en 1989, il nous appartient de faire perdurer le Groupement 47 .

Accordons nous le temps de réflexion qui nous est imparti pour affiner notre décision.

Alors le moment venu nous déciderons : rattachement en tant que sous-groupement à un Groupement d'accueil d'un département voisin. Ce qui devrait nous permettre de continuer à pratiquer nos rencontres amicales en restant liés à notre Association Nationale qui contribue par son action à participer aux rayonnements des valeurs qui nous sont chères SERVIR. »

6 - QUELQUES EXEMPLE D'AUTRES GROUPEMENT (ICETA Michel SEGUIN)

Notre statut prévoit qu'un groupement doit choisir un comité qui comprend à minima un président, un trésorier et un secrétaire. Le président représente l'association auprès des autorités civiles et militaires et organismes privés ou publics.

Notre règlement intérieur (art R12) prévoit que si un groupement n'a plus de président, alors un président intérimaire est désigné par le siège. Ensuite, trois possibilités se présentent, la dissolution ou le rattachement à un groupement voisin ; par ailleurs, le règlement intérieur prévoit également la création d'un sous-groupement sans trésorier, représenté par un correspondant délégué.

Les groupements qui se sont retrouvés sans président pour 2024 (exemples Indre et Loire et Allier) se sont résignés après quelques années à rejoindre un groupement voisin. De plus, une réunion bilan annuelle formelle est indispensable pour approuver les comptes du groupement. Une association sans un représentant désigné ou élu se place dans l'embarras et sera contrainte de clarifier sa situation. Les exemples ci-dessus montrent qu'ils ont opté pour un regroupement plutôt qu'une dissolution.

7 - ÉCHANGES ET DEBAT DE POINTS DE VUES PENDANT LA REUNION

Les échanges qui ont suivi entre les adhérents montrent qu'une partie des membres accepterait la dissolution pour se transformer en une amicale informelle alors que l'autre partie souhaite un maintien au sein de l'ANOCR.

Les conséquences d'une dissolution seraient la fin des liens qui nous unissent, Le désintérêt à l'égard des adhérents vieillissants et surtout les laisser partir sans qu'un hommage leur soit rendu. La création d'un sous-groupement, gage d'un maintien des effectifs, suppose la nomination d'un correspondant délégué animateur de ce sous-groupement.

Un président est une bonne volonté nécessaire pour faire vivre une association.

Le bureau entérine le fait qu'il a été décidé de différer le choix courant premier semestre 2025.

8 - REMERCIEMENT du PRÉSIDENT

Merci sincèrement à vous tous pour votre participation.

Merci à tous les membres du bureau, Marie-Jo SEGUIN, Odette MOUREAU, Daniel AUGARDE, Claude MARECHAL, Michel MOUREAU, Jacques PEYRARD et Michel SEGUIN. Ils ont toujours œuvré en toute confiance et discrétion dans l'intérêt général. Ils ont largement contribué à l'esprit amical et à la réussite de notre association, l'ANOCR47.

9 – REMERCIEMENTS portés par le Dr Daniel AUGARDE au nom de l'association

« Comme moi sans doute vous avez le sentiment que le groupement 47 de l'ANOCR vient de vivre 6 années bien agréables. Cela est dû à l'action de nos Président, Trésorier et Secrétaire.

En y repensant ces derniers temps, l'idée m'est venue que notre groupement pourrait remercier d'un petit geste chacun des membres de ce trio.

***Cher Daniel,** vos 6 ans de présidence ont été remarquables. Votre implication fut totale et vos nombreuses qualités ont fait le reste. Je vous l'ai dit un jour sous forme de boutade ; c'est votre faute si vous n'avez pas trouvé de successeur : vous avez placé la barre trop haute !....*

Voici donc, cher Daniel, cher Président d'honneur, ce livre que vous offrent tous les membres de notre groupement. Il a trait au peintre Gustave CAILLEBOTTE, impressionniste et mécène des impressionnistes.

***Cher Michel**, tu as été un trésorier rigoureux, vigilant et irréprochable .Tu l'étais déjà avant la présidence de Daniel et tu as accepté de le rester après son départ. Pour toi, mon choix s'est porté sur les sports mécaniques que tu apprécies : tu connais bien mieux Fabio QUARTARARO et Johann ZARCO que moi Antoine GRIEZMANN. C'est dire !*

***Chère Marie-Jo** , vous êtes notre dévouée secrétaire : vos compte-rendus sont toujours précis, détaillés, exhaustifs. Comme votre mari vous êtes pré- et post- Daniel SIMOUNET. Voici un ouvrage récent sur la tauromachie dont nous partageons le goût ; je sais que, comme moi, vous avez beaucoup d'estime et surtout le plus grand respect pour les taureaux de l'élevage MIURA...*

Voilà, chers camarades, chers amis, ce que je voulais dire de notre part à notre trio : ce n'est qu'un petit geste mais c'est l'expression d'un grand « Merci » venu du cœur.

Vive le groupement 47 de l »'ANOCR ! »

10 -MONUMENT AUX MORTS

Nous allons maintenant nous recueillir et déposer une gerbe au Monument aux Morts de la commune de Villeneuve sur Lot.

11 - RESTAURANT

Ensuite, nous nous rendrons au restaurant L'écluse de l'hôtel MERCURE, « Le moulin de Madame » route de Casseneuil, pour notre déjeuner amical .

12- Notre réunion

